



Hospitalisation d'une personne para ou tétraplégique

Bonjour à tous,

Si vous deviez être hospitalisé dans un site de l'hôpital du Valais, voici quelques renseignements utiles mis en place en collaboration avec la Clinique Romande de Réadaptation (Suva) :

Le service de paraplégie est disponible pour intervenir à l'hôpital de Sion pour aider les soignants pour procurer les soins spécifiques. Pour les sites de Sierre et Martigny, les conseils seront donnés par téléphone. Les personnes disponibles sont :

- Stéphane Garcia-Prat. ICUS en paraplégie 027/603.22.08
- Catia Nunes, ICUS adjointe en paraplégie 027/603.22.98

En cas d'absence de ces deux personnes, les soignants du service de paraplégie sont atteignables au : 027/603.22.98

Les procédures internes de la Clinique Romande de Réadaptation sur les soins en paraplégie sont à disposition des équipes de l'hôpital du Valais.

Nous vous conseillons, d'agir en amont, en cas d'hospitalisation prévue à l'avance et de prendre contact avec le service hospitalier concerné et/ou les personnes ci-dessus afin de préparer au mieux votre séjour.

Dans un souci d'amélioration, nous vous remercions de nous donner un retour sur vos expériences futures.

Pour le comité du CFRVR

Le Président
J. Bagnoud

Dept. Social et Juridique
T. Essellier



Section de l'Association suisse des paraplégiques - spv.ch